



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Coop de solidarité pour l'enseignement des arts de Lévis tenue le 13 avril 2024 à compter de 9 h au Carrefour culturel Jean-Gosselin**

**Présence des membres du conseil d'administration, de la direction et représentante de la Ville de Lévis :**

Mme Johanne Pelletier, présidente, Mme Louise Blackburn, vice-présidente, Mme Josée Bellisle, secrétaire, M. Mario Deschamps, trésorier, Mesdames Nathalie Brochu et Alberte Lauzier, administratrices.

Mme Mélissa Grenier, directrice générale et Mme Sylvie Robitaille, agente aux communications.

Mme Marie-Maude Secours, conseillère aux arts et à la culture de la Ville de Lévis.

**Membres utilisateurs-producteurs :** Mesdames Marie-France Barbeau, Nicole Bolduc, Martine Boutin, Ginette Legendre, Marie-Andrée Michaud, Odette Thibault et Monsieur Juno Couture.

**Membres utilisateurs-consommateurs :** Mesdames Stéphanie Daneault-Boissonneault, Sylvie Dionne, Marielle Dumont, Odette G. Grenier, Claire Gagnon, Ève Grenier, Sylvie Jubinville, Linda Leclerc, Lucie Lemelin, Sylvie Lemelin, Jocelyne Nadeau, Carole Noël, Michèle Papathanasiou, Marlène Pelletier, Sylvie Poitras, Francine Robin, Carole Sylvestre ainsi que Messieurs Charles Bernier et Gilles Thibault.

**Total : 35 personnes**

**1. Mot de bienvenue de la présidente et vérification du quorum**

Mme Johanne Pelletier, présidente, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle s'assure qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

Elle souhaite souligner l'apport des membres pour notre exposition annuelle. En effet, nous avons 350 œuvres de nos artistes membres et 45 œuvres de nos formateurs pour notre événement annuel, la Coop s'Expose 2024!

Elle précise que le procès-verbal, ainsi que les états financiers pour l'année 2023 seront distribués par courriel aux membres intéressés qui auront signé le formulaire à l'entrée afin d'éviter le gaspillage de papier.

## **2. Présentation du conseil d'administration et du personnel administratif**

Mme Johanne Pelletier présente le conseil d'administration, ainsi que le personnel administratif. Elle mentionne qu'à la suite d'une réorganisation interne au Service des arts et de la culture, la nouvelle répondante sera Mme Marie-Maude Secours. Elle souligne l'engagement de Mme Marie LeBlanc auprès de notre Coop pendant toutes ces années.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Gilles Thibault, appuyé par Mme Alberte Lauzier, d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée.

## **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2023**

Mme Josée Bellisle, secrétaire, fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 2023. Il est proposé par M. Mario Deschamps et appuyé par Mme Claire Gagnon que le procès-verbal soit approuvé tel que présenté.

## **5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2023**

Mme Josée Bellisle fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2023. Il est proposé par Mme Louise Blackburn et appuyée par Mme Odette G. Grenier que le procès-verbal soit approuvé tel que présenté.

## **6. Lecture et acceptation des états financiers de l'année 2023**

M. Mario Deschamps, trésorier, présente les états financiers de l'École SOLIDARTIS ainsi que ceux de la Fondation artistique Les Etchemins pour que nous puissions bien comprendre les écritures comptables qui ont été faites pour l'année 2023.

La santé financière générale de l'École SOLIDARTIS s'est considérablement améliorée en 2023 par rapport à 2022. En effet, les revenus totaux ont presque triplé. Les revenus des inscriptions ont fait un bond de près du double, mais la croissance est aussi venue des subventions dont la valeur a été multipliée par cinq.

Une partie de la subvention de la Ville de Lévis et un soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour aider à financer notre campagne de promotion sont à la base de notre surplus de 44 000 \$ en 2023 versus quelque 3 000 \$ en 2022.

La subvention au titre de la promotion (25 000 \$) a contribué à cette embellie en 2023, mais ne sera dépensée qu'en 2024, ce qui ramènera par la suite les chiffres au niveau de ceux de 2022. Dû à l'embauche tardive des employées, la subvention de la Ville de Lévis (1<sup>er</sup> versement de 25 000 \$) a permis de financer l'aménagement des locaux et l'achat d'équipement de bureau, ce qui explique la forte progression des immobilisations en 2023.

La liquidation de la Fondation, en accord avec la décision prise à l'Assemblée générale d'avril 2023, a ramené toutes les valeurs au bilan de cet organisme à zéro (0) conformément à la pratique comptable.

En 2022, la Fondation n'a réalisé aucune activité et a terminé ses opérations en octobre 2023 avec un léger déficit de 15 \$, lequel s'explique par les frais au compte qui a été maintenu auprès de la Caisse Desjardins. La fermeture complète du compte a permis de rapatrier dans les coffres de l'École SOLIDARTIS une somme de près de 3 500 \$, soit le solde de l'encaisse.

M. Deschamps mentionne qu'il doit rencontrer M. Mathieu Bourget, expert-comptable, en mai prochain pour apporter quelques correctifs et nous serons ensuite en mesure de clore l'année fiscale 2023.

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Michaud, appuyée par Mme Odette Thibault, que les états financiers de l'année 2023 soient approuvés tels que présentés.

## **7. Rapport annuel des activités de 2023**

Mme Johanne Pelletier, présidente, souligne l'importance de la variété des disciplines offertes en 2023, ainsi que l'ajout de nouveaux cours pour la session d'automne 2024.

Elle présente les activités de gouvernance qui ont été faites en 2023 : dissolution de la Fondation artistique Les Etchemins; changement de statut et révision des règlements de la Coop; choix d'un nouveau nom et d'un nouveau logo; élaboration de la politique reliée à l'application de la loi 25; aménagement et gestion du nouveau local d'administration; sélection et accueil du personnel administratif et de gestion et inventaire des outils nécessaires aux cours de travail du verre.

Elle souligne également les deux subventions reçues : la première étant celle du ministère de la Culture et des Communications, jumelée à celle de la Caisse Desjardins de la Chaudière, pour un montant total de 25 000 \$. Ensuite, la ville de Lévis pour un montant de 52 000 \$ qui sera versé annuellement pour le personnel administratif. Ce montant sera indexé.

## **8. Planification stratégique**

La présidente Johanne Pelletier réitère les principes coopératifs et le positionnement de la Coop. Elle met davantage l'accent sur les priorités pour les prochaines années. En effet, le développement d'un plan marketing et une gestion des communications est en pleine concrétisation avec l'aide de M. David Lessard de Bénévole d'Expertise. Il y aura également plusieurs chantiers à venir dont : instaurer une gestion du matériel, une gestion financière, une politique des ressources humaines, ainsi qu'une politique clients.

## **9. Bilan du projet des membres observateurs**

Le constat qui a été fait par le conseil est que le projet ne répond pas aux objectifs d'assurer la pérennité du conseil et de donner plus de transparence. Ainsi, le projet ne sera pas reporté et nous remercions les bénévoles présents pour leur participation dans la dernière année.

## **10. Varia**

### **10.1 Fermeture du centre Raymond-Blais**

Mme Marie-Maude Secours, conseillère à la culture pour la ville de Lévis, confirme la fermeture du Centre Raymond-Blais pour une période de deux ans. Il n'y aura aucun frais de déménagement pour les équipements, mais nous devrons faire les boîtes et le ménage par nous-mêmes.

### **10.2 Question salariale**

Mme Martine Boutin demande s'il est possible de discuter des salaires des formatrices et formateurs. Mme Johanne Pelletier confirme que le tout sera abordé avec la nouvelle politique de gestion des Ressources humaines très prochainement, mais pas au cours de l'assemblée générale. Elle se fait très rassurante que le processus sera fait sous peu avec la participation des formatrices/formateurs.

## **11. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection**

Mme Nathalie Brochu ayant présenté sa démission au conseil d'administration quelque temps avant l'assemblée, il y a donc deux postes vacants au sein du conseil d'administration.

Mme Johanne Pelletier est nommée présidente d'élection et Mme Josée Bellisle, secrétaire d'élection.

## **12. Mise en candidature et élection et rappel du règlement à cet effet**

Au poste de membre utilisateur-producteur : M. Juno Couture manifeste son intérêt pour représenter les formatrices et formateurs.

Au poste de membre utilisateur-consommateur : Mme Stéphanie Daneault-Boissonneault se présente ainsi que Mme Michèle Papathanasiou. Toutefois, diverses questions se posent pour ces candidates en regard du nouveau règlement.

En effet, Mme Papathanasiou n'est pas membre de la Coop mais ses deux filles d'âge mineur le sont. Mme Ève Grenier, dans l'assistance, propose de corriger le règlement pour être en mesure d'accueillir des parents qui représenteraient les intérêts de leurs enfants avec un mandat de trois ans, sauf si l'enfant décidait de ne pas se réinscrire à l'intérieur de ces trois ans. Cette suggestion est accueillie et notée par la présidente.

En ce qui concerne Mme Stéphanie Daneault-Boissonnault, elle n'a pas suivi de cours dans les trois dernières années, ce qui fait qu'elle ne serait pas en mesure de déposer sa candidature. Toutefois, M. Gilles Thibault rappelle que compte tenu des circonstances exceptionnelles de la COVID, plusieurs membres n'ont pas été en mesure de suivre des cours dans les dernières années car la Coop a dû fermer. Par conséquent, nous accepterions de façon exceptionnelle la candidature de Mme Daneault-Boissonnault. Cette proposition est faite par M. Gilles Thibault et appuyée par Mme Alberte Lauzier.

Après vérification et consentement par les officiers d'élection, les deux membres acceptant de se joindre au conseil d'administration, M. Juno Couture et Mme Stéphanie Daneault-Boissonneault sont élus sans opposition.

### **13. Formation du nouveau conseil d'administration**

Les sept administrateurs se retirent afin de délibérer sur la composition du comité exécutif et la répartition des tâches.

### **14. Présentation du nouvel exécutif et assignation des tâches parmi les personnes élues**

Mme Johanne Pelletier, présidente, effectue la présentation comme suit :

- Mme Louise Blackburn, vice-présidente
- M. Mario Deschamps, trésorier
- Mme Josée Bellisle, secrétaire
- Mme Albert Lauzier, administratrice
- Mme Stéphanie Daneault-Boissonneault, administratrice
- M. Juno Couture, administrateur

### **15. Remerciements**

Mme Johanne Pelletier tient à remercier les personnes qui sont si précieuses pour la Coop. Tout d'abord, les membres du conseil, les bénévoles et les artistes formateurs et formatrices. Elle ajoute le support si apprécié des bénévoles-experts, de la Ville de Lévis et particulièrement du service des Arts et de la Culture, du ministère de la Culture et des Communications de Québec et de la Coopérative de développement régional du Québec.

### **16. Prix de présence**

Une pige est effectuée parmi tous les membres présents à l'assemblée. Un cours gratuit est offert à Mme Sylvie Poitras.

### **17. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée a lieu à 11 h 25, proposée par Mme Nathalie Brochu et appuyée par Mme Louise Blackburn.

Rédigé par Mme Mélissa Grenier, directrice générale.

Josée Bellisle, secrétaire du conseil d'administration